

Fax: 04 90 30 73 86 Courriel: cairanne.mairie@wanadoo.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUILLET 2021

Le conseil municipal s'est réuni le mardi 20 juillet 2021 à 20h00 sous la présidence de M. Roger ROSSIN, Maire. Tous les adjoints, adjointes, conseillers et conseillères étaient présents ou représentés.

Etaient présents :Laurent BRUSSET - Roland LIFFRAN - DE MINK Cathelijn -Maryse BORIE - Robin KOTCHIAN - Stéphane CHARANCON- Christophe LECLERC -Aurélien DE QUILLACQ - Audrey ARMAND -Jean-Jacques BEAUMET - Lydie FRANCZAK

Pouvoirs: Mme Evelyne VILELA à M.Christophe LECLERC – Mme Elisabeth THOMAS à M.Roger ROSSIN – Mme Marion ORSATELLI à M.Roland LIFFRAN – Mme Lydie FRANCZAK à Mme Audrey ARMAND

1- Approbation du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire indique que pour répondre aux remarques émises par les Personnes Publiques Associées et aux cours de l'enquête publique, le dossier initial a été modifié de la manière suivante :

Le rapport de présentation a été complété afin d'intégrer les modifications apportées aux autres pièces du projet de PLU.

Le rapport de présentation a été complété de la manière suivante :

- La surface constituant le potentiel foncier a été mentionnée.
- Des informations concernant la loi sur l'eau ont été introduites.
- La liste des Signes de Qualité et de l'Origine (SIQO) a été actualisée.
- Les modifications apportées aux autres pièces du projet de PLU ont été intégrées.

Le PADD a été repris de la manière suivante :

- La référence au projet de parc photovoltaïque sur l'ancien site d'extraction du groupe Sylvestre a été supprimée.
- Une correction a été apportée au nombre de logements nécessaires pour répondre au projet de développement, et une précision a été apportée concernant le desserrement des ménages.

Le zonage a été affiné de la manière suivante :

- La zone 2AUenr a été supprimée et reclassée en zone Np.

 La mention de l'arrêté préfectoral du 24 juillet 2018 instituant la SUP pour prendre en compte la maîtrise des risques autour de ces canalisations de transport de matières dangereuses a été ajoutée dans la notice des Servitudes d'Utilité Publiques

Adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique par ailleurs que l'inauguration de la place Charles de Gaulle le 14 juillet a été un succès, tant l'apéritif qui a rassemblé 350 personnes que le repas. Il indique par ailleurs que la fête votive, la fête des vins et un concert de musique classique à l'église le 31 juillet auront lieu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h20.

Le Maire, Roger ROSSIN

La secrétaire de séance, Maryse BORIE